



Guidel, le 1^{er} septembre 2017

INFORMATION POUR LE GOUTER après l'école Du CP au CM2

Après un bilan du fonctionnement de l'année 2016-2017, l'équipe éducative, aidée par le conseil d'établissement, a repéré quelques changements à mettre en œuvre concernant la prise du goûter à la sortie des classes.

- Nos élèves de CP qui resteront à l'école à 16h30 en garderie ou en étude seront pris en charge par un personnel de l'école pour prendre leur goûter en intérieur dans de meilleures conditions pour s'asseoir. Ils rejoindront la grande salle de garderie dès 16h30.
- Les élèves de CE et CM resteront autonomes sur la cour pour prendre leur goûter avec la mise à disposition de bancs et chaises et de poubelles.

Dans une démarche éducative et d'éco-école, nous allons sensibiliser les élèves toute la semaine de la rentrée aux bienfaits d'un bon goûter :

- qu'est-ce qu'un goûter équilibré ?
- comment l'apporter à l'école ?
- comment trier mes déchets ?
- comment ranger après mon goûter ?

Nous vous sollicitons, vous, parents, pour nous aider dans cette démarche et nous vous demandons :

- de prévoir **une petite boîte goûter** dans laquelle votre enfant apporte son goûter. Y coller une étiquette avec son nom. Ainsi, nous évitons les déchets inutiles d'emballage.
- De prévoir un goûter équilibré. **Pas de bonbons, pas de barres chocolatées en 3 exemplaires !**
- D'encourager votre enfant à jeter ses déchets dans les bonnes poubelles après son goûter et non par terre dans la cour

Nous vous remercions de votre collaboration et nous ne manquerons pas d'en discuter lors des réunions de classe.